

Note de service

DESTINATAIRES : À tout le personnel, gestionnaires et médecins

EXPÉDITEUR : Philippe Besombes, Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée

DATE : 18 mai 2021

OBJET : **Octroi de 19 postes d'infirmières praticiennes spécialisées**

Bonjour à tous,

C'est avec plaisir que je vous annonce que nous avons reçu l'octroi des postes pour les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) pour l'année 2021-2022.

Les IPS sont des infirmières possédant une formation universitaire de 2^e cycle en sciences infirmières et en sciences médicales. Ceci leur permet d'exercer plusieurs activités à haut risque de préjudice auprès d'une clientèle visée par l'une des classes de spécialité (soins de première ligne, soins aux adultes, santé mentale, soins pédiatriques et néonatalogie).

Par leurs activités professionnelles, les infirmières praticiennes spécialisées améliorent l'accès aux services de santé, favorisent les stratégies de promotion de la santé et de prévention de la maladie pour notre population. C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer l'ajout de 19 postes de ces professionnelles à nos équipes. L'octroi des postes s'est fait, entre autres, dans un souci d'équité entre les établissements et les régions et va comme suit :

- 12 IPS en soins de première ligne
- 2 IPS aux soins aux adultes
- 4 IPS en santé mentale
- 1 IPS en soins pédiatriques

Nous sommes ravis de cette excellente nouvelle et avons bien hâte de les accueillir dans nos équipes!

PB